

RPI Relevant-  
Sandrans

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**du 18 / 06 / 2019**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : J.L BILLODY			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
<b>Directeurs des écoles du RPI :</b> V. DELSOY L.CALAMARTE Président : L.CALAMARTE	X X		
Maires : M. OLLAGNIER (SANDRANS) Mme CURNILLON (RELEVANT)	X X		
Conseiller municipal : M. BAUMANN (SANDRANS) M. JOSSERMOZ (SANDRANS) Mme THOMASSON (SANDRANS) Mme BRASSARD (RELEVANT) Mme MALLET (RELEVANT) Mme VERCHERAT (RELEVANT)	X X X   X	   X X	
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
C. FANGET	X		
I. VEYRAND	X		
B.RIVET	X		
<b>D.D.E.N : M. FARGEOT</b> <b>M. RENOUD-GRAPPIN</b>	X	X	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
M. WALTER (PS-MS)	X		
M. TRINDADE (GS-CP)	X		
Mme BACELJ (CE1-CE2)	X		
M. JOUVE (CM1-CM2)	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : M. CHEVROT		X	
Médecin scolaire : Dr MARDUEL		X	
Médecin de PMI : Dr BLONDEL		X	
ATSEM : Mme BIDARD Mme CLERC		X X	
AESH : Mme MURO Mme ELMZOURI		X X	
Représentant périscolaire : Mme MENAI		X	

Procès-verbal établi le 18 / 06 / 2018

Le secrétaire,  
V. DELSOY (directrice de l'école de RELEVANT)  
Signature

Le président,  
L. CALAMARTE (directeur de l'école de SANDRANS)  
Signature

Heure de début : 20h

Laurent CALAMARTE remercie les personnes présentes.

Toute l'équipe éducative tient à soutenir Estelle CLERC et espère la retrouver au plus vite au sein de l'école.

## **I – Rentrée 2019**

### **Prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2019 :**

<b>Ecole de Sandrans</b>		<b>Ecole de Relevant</b>	
Niveau	2019/2020	Niveau	2019/2020
PS	10	CE 1	13
MS	9	CE 2	9
GS	11	CM 1	9
CP	11	CM 2	12
<b>Total</b> <b>école de Sandrans</b>	<b>41</b>	<b>Total</b> <b>école de Relevant</b>	<b>43</b>

L'effectif global du RPI serait de 84 élèves. Les écoles demandent aux deux Mairies d'informer les écoles en cas d'arrivées de nouvelles familles sur les communes afin d'ajuster au mieux les répartitions.

Virginie DELSOY nous informe qu'elle quitte l'école de Relevant cette année, ce poste étant à titre provisoire. La nouvelle directrice ou le nouveau directeur sera nommé prochainement.

## **II – Loi pour une école de la confiance**

A ce jour, aucun décret d'application n'a été publié.

Le 21 mai 2019, les directeurs d'école ont été conviés par Madame REMER, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de l'Ain. Les grandes lignes de la loi ont été évoquées et seront applicables dès la prochaine rentrée. Une nouvelle réunion de directeurs aura lieu le lundi 1er juillet avec Monsieur CORDEIRO, nouvel inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de la Dombes.

Laurent CALAMARTE organisera une réunion d'informations le mardi 2 juillet à l'école de Sandrans. Les parents des futurs élèves de Petite Section sont conviés à ce sujet afin de préparer au mieux la prochaine rentrée.

## **III – Poste « Plus de Maîtres que de Classes »**

Tous les enseignants étaient ravis des interventions de Brigitte RIVET durant ces trois dernières années. Le RPI regrette que le poste ne soit pas reconduit. Les enseignants constatent notamment de réels progrès des élèves en langage oral et en compréhension de lecture grâce à ce dispositif. Nous souhaitons une très bonne continuation à Brigitte RIVET qui enseignera à la rentrée prochaine à l'école de Villars-les-Dombes.

Durant les dernières périodes, les actions étaient les suivantes :

- PS-MS : travail en langage oral autour de deux albums : « la sieste de Moussa » en moyenne section, « Le petit chasseur de bruits » en petite section. Les objectifs sont toujours liés à la compréhension et à la prise de parole pour raconter.

- GS-CP : intervention en co-animation uniquement avec les CP en mathématiques (création du cahier des nombres) ; intervention avec les CP en lecture en travaillant sur la compréhension d'un album à structure répétitive (Jo Junior). Pendant ce temps de lecture avec Madame Rivet, Laurent proposait des activités théâtrales avec les GS.
- CE1-CE2 : ateliers mathématiques avec les CE1 puis avec les CE2 et travail sur les stratégies de lecture en demi classe.
- CM1-CM2 : ateliers sur les fables et production individuelle d'une fable puis en dernière période, ateliers sur le questionnement de textes deux fois par semaine en demi classe.

#### **IV – Poste d'ATSEM**

Mme BIDARD interviendra, à plein temps, dans la classe de PS-MS.

Mme DA COSTA interviendra à mi-temps, dans la classe de GS-CP, en remplacement de Mme CLERC.

L'école de Sandrans tient à remercier la Mairie de Sandrans d'avoir été aussi réactif quant au remplacement de Mme CLERC.

#### **V – Sécurité**

A Sandrans, l'exercice incendie en lien avec le périscolaire a été reconduit le lundi 17 juin. Il a eu lieu pendant le temps de cantine en présence de M. JOSSERMOZ. Ceci a, de nouveau, permis de conserver un lieu de rassemblement (sous les préaux) et un comportement identiques, que les enfants soient en classe ou à la cantine. Il sera prévu, pour la prochaine année scolaire, de réaliser le même exercice dans la nouvelle école.

Pour l'école de Relevant, l'exercice incendie a eu lieu le vendredi 14 juin pendant le temps scolaire. L'exercice s'est déroulé dans le calme et l'ordre en rejoignant le point de rassemblement.

Un exercice PPMS risques majeurs sera réalisé prochainement dans les deux écoles.

#### **VI– Actions pédagogiques et éducatives en lien avec le projet d'école**

- **Sorties scolaires**

Le jeudi 27 juin, les élèves de Sandrans se rendront au parc de Courzieu concrétisant un travail sur les loups réalisé en classe durant cette période. Les élèves pourront visiter le parc, assister au repas des loups et à un spectacle de rapaces.

Les élèves de Relevant se rendront le jeudi 20 juin prochain à SALVA TERRA pour la sortie de fin d'année. C'est un centre d'interprétation du Moyen-âge à Haute-Rivoire dans les Monts du Lyonnais. Le parc de loisirs médiéval donne rendez-vous au XIIIème siècle. Les élèves seront accueillis par des personnages en costumes médiévaux. Durant cette journée, ils suivront 4 ateliers : Calligraphie, Us et coutumes du 13° siècle, Seigneurs et chevalerie et Armes et Harnois.

- **Liaison CM2-6ème**

Le vendredi 7 juin, les élèves de CM1-CM2 se sont rendus au collège de Châtillon sur Chalaronne et ont rencontré trois classes de sixième ainsi qu'une classe de CM1-CM2 de Baneins lors d'une représentation musicale commune, en anglais autour du thème de Jean-Christophe et Winnie (suite à la sortie du film dernièrement). Les élèves de Relevant ont chanté une chanson en anglais sur le thème de l'amitié. Après un repas au self, les élèves ont ensuite visité les locaux du collège.

- **Journée inter-écoles**

Les enfants du RPI se sont retrouvés le jeudi 13 juin matin à Relevant pour répéter le spectacle de fin d'année et les futurs CE1 ont visité leur future salle de classe avec leur future maîtresse.

Les enseignants remercient le Sou des Ecoles qui finance cette sortie ainsi que les sorties de fin d'année.

- **EPS**

Les classes de Relevant bénéficient de l'intervention d'une intervenante en EPS de la Communauté de Communes de la Dombes, à raison de 45 minutes par semaine depuis le mois de décembre et jusqu'à la fin du mois de juin 2019. Les séances ont été partagées entre les deux classes. Chaque classe a pratiqué le tir à l'arc, la sarbacane et les danses traditionnelles. A la prochaine rentrée, les élèves de Relevant bénéficieront d'une intervention EPS avec un découpage semestriel.

Les élèves des classes de GS/CP et CE1/CE2 bénéficient, tous les lundis après-midi, depuis le 1<sup>er</sup> avril d'une initiation natation à la piscine « Aquadombes » de Châtillon-sur-Chalaronne. Ce projet rencontre, une nouvelle fois, un réel succès. Les séances se termineront le lundi 24 juin. Ce projet pourra perdurer les années futures, dans la mesure où la Communauté de Communes finance désormais 72 euros par séance et par classe.

Les écoles remercient :

- le Sou des Ecoles et les Mairies pour leur soutien financier. Le Sou finance les séances (649 euros pour les deux classes) tandis que les mairies financent le transport (400 euros par mairie).
- les parents et grands-parents bénévoles qui ont accompagné les élèves durant ce projet.

- **Musique**

Toutes les classes du RPI ont pu bénéficier de l'intervention de Gilles Basquin, intervenant en musique de la Communauté de Communes de la Dombes :

- 30 minutes / semaine pour les PS/MS toute l'année
- 45 minutes / semaine pour les GS/CP toute l'année
- 45 minutes / semaine pour les CE1/CE2 au second semestre
- 45 minutes / semaine pour les CM1/CM2 au premier semestre

A la prochaine rentrée, les élèves bénéficieront d'une intervention en musique toute l'année pour l'école de Sandrans avec Gilles Basquin et un semestre par classe pour l'école de Relevant avec Laura Schwab.

- **Santé**

Les élèves CM1-CM2 de Relevant ont eu deux interventions de trois heures chacune organisées par la ligue contre le tabagisme et réalisées par Mme DELOCHE et Mme DUBOST les jeudis 28 mars et 11 avril. Celles-ci portaient sur la prévention du tabagisme et ses dangers.

Les élèves de CM1-CM2 ont également bénéficié de deux interventions de Mme Larrieu, infirmière scolaire du collège de Châtillon sur Chalaronne, sur le bruit le 24 mai et sur l'égalité fille / garçon le 4 juin.

Les élèves de CE1-CE2 ont aussi bénéficié de l'intervention de Mme LARRIEU sur l'égalité fille/garçon le 4 juin dernier.

- **Formation aux premiers secours**

Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont pu bénéficier d'une intervention sur la formation aux premiers secours réalisée par deux pompiers M. JOUVE et M. RAVOIRE le vendredi 10 mai après-midi dernier. Les deux classes ont eu une partie théorique puis la classe de CM1-CM2 a pu mettre en pratique avec des cas concrets. L'école de Relevant souhaiterait reconduire si possible ces interventions les années prochaines avec des cas concrets. M. JOUVE est favorable. Il restera à définir les modalités d'organisation de ces futures interventions.

- **Fresque murale**

En avril dernier, les élèves de CE1/CE2 et de CM1/CM2 de l'école de Relevant ont bénéficié de l'intervention d'une artiste plasticienne. Mme SEDILLOT est intervenue trois journées complètes une en mars et deux en avril (soit 3 x 3 heures par classe). Dans un premier temps, les enfants ont réalisé individuellement, avec des pastels secs sur une feuille, un paysage à la manière du peintre anglais David HOCKNEY. Puis différents éléments de leur production ont été choisis, agrandis puis reproduits sur des panneaux en bois. Ces derniers ont ensuite été fixés sous le préau de l'école.

Nous remercions le Sou des Ecoles et la mairie de Relevant pour leur financement dans ce projet.

## **VII – Bilan des demandes et demandes supplémentaires**

A Relevant, les enseignantes demandent un sanitaire adulte car elles partagent actuellement ceux des enfants qui sont au nombre de deux. Les devis ont été faits et envoyés, les travaux devraient débuter en juillet.

A Sandrans, nous souhaitons continuer la réflexion sur l'aménagement et l'équipement de la nouvelle école, afin que les enseignants puissent participer aux achats du nouveau mobilier.

## VIII – Questions diverses

- 1- Serait-il possible d'installer une fixation au sol pour le grand portail de l'école de Relevant, dans la mesure où il n'est pas bloqué et revient sur lui-même par grand vent, ou lorsque les enfants sortent vite ?

Mme CURNILLON répond que l'employé communal a résolu le problème.

- 2- Sachant que certains enfants de PS-MS ont du mal à trouver le sommeil le soir à la maison du fait de la sieste à l'école, serait-ce possible de trouver un autre fonctionnement pour la sieste ?

Les enfants sortent de la cantine le midi vers 12h50 puis partent à la sieste vers 13h00, ils sont ensuite levés à 14h05. Pendant ce temps, l'enseignante de PS-MS, Mme FANGET, est en décroisement en phonologie de 13h35 à 14h05 avec les élèves de grande section.

Nous pouvons proposer deux alternatives :

- Ne pas faire manger son enfant à la cantine et l'amener entre 13h25 et 13h35 à l'école, horaire d'accueil des élèves l'après-midi. De ce fait, le temps de repos est raccourci car les élèves pourront revenir en classe à 14h05.
- Ne pas faire manger son enfant à la cantine et l'amener après le temps de sieste à 14h05. Cette solution sera envisageable si le décret d'application de la loi « pour une école de la confiance » permet cet aménagement.

- 3- Serait-ce possible d'acheter des cahiers adaptés au format des photocopies ?

Pour le matériel et les fournitures de classe, il s'agit de commandes faites par chaque enseignant. Nous invitons donc les parents à venir directement en parler aux enseignants concernés.

- 4- Serait-ce possible de revenir à 2 LSU par an ? Si toutefois, cela n'était pas possible, pourriez-vous le dire aux parents en début d'année ?

Cette question avait déjà été posée lors du dernier conseil d'école en février dernier. Je vous remercie de vous référer au compte-rendu en ligne sur le site de la mairie de Sandrans.

- 5- Comment avancent les travaux pour la nouvelle école de Sandrans ?

Les travaux avancent bien : le dallage est fait et la charpente devrait débuter en juillet. L'intégration des élèves dans la nouvelle école devrait se faire entre février et avril 2020. M. JOSSERMOZ propose aux élus et au personnel enseignant une visite avec l'architecte le vendredi 30 août, jour de la pré-rentrée.

En remerciant chacun des participants, la séance est levée.

Heure de fin : 21h00